

l'étranger, d'établir nos priorités au pays même et de fournir à nos exportateurs une base d'informations solides et actualisées sur les débouchés qui s'offrent partout dans le monde.

Il y a aussi eu le Carrefour des marchés mondiaux 85, initiative pancanadienne de promotion des exportations qui s'est tenue dans l'ensemble du Canada pendant le mois de mars. L'objectif était de montrer aux petites et moyennes entreprises comment se lancer sur les marchés extérieurs, ou comment améliorer leurs résultats, si elles exportaient déjà. À cette fin, nous avons rappelé de leurs postes à l'étranger 105 délégués commerciaux qui sont venus mener des entrevues individuelles avec des gens d'affaires. Ces 105 délégués ont rencontré au total près de 7 000 gens d'affaires, dont bon nombre n'avaient jamais exporté.

Nous nous préparons également pour la huitième série de négociations commerciales multilatérales sous l'égide du GATT. D'aucuns se sont demandés quand débutteraient ces nouvelles négociations, puisque les signataires de l'Accord général n'en ont pas tous reconnu l'utilité. Mais des progrès inattendus ont été réalisés à la récente réunion de l'OCDE à Paris, et il semble maintenant que les négociations pourraient commencer l'an prochain.

Et, naturellement, il y a eu le Sommet de la Saint-Patrice le mois dernier entre le Premier ministre Mulroney et le Président Reagan. Il ne fait aucun doute que le Sommet de Québec a affiché l'un des bilans les plus substantiels de toutes les réunions canado-américaines. On y a traité d'un large éventail de questions, mais c'est la déclaration sur le commerce qui est peut-être l'aspect le plus important en ce qui nous concerne ici.

La déclaration sur le commerce revêt une grande importance pour nos deux pays. Elle est de fait composée de trois parties. D'abord, elle renferme un accord sur le règlement immédiat d'un certain nombre de points de friction -- y compris les prescriptions américaines sur le marquage des tuyaux d'acier et le traitement réservé par le Canada aux supports publicitaires.

En second lieu, les ministres du Commerce des deux pays ont été chargés de mettre au point un mécanisme bilatéral qui permettrait de réduire ou d'éliminer les barrières commerciales qui existent entre nous. On nous a demandé de soumettre nos recommandations d'ici six mois. À cet égard, je puis vous indiquer que j'ai eu la semaine dernière, à Chicago, un entretien très agréable et très encourageant avec Clayton Yeutter, qui comme vous le savez, doit assumer le poste de représentant des États-Unis au commerce.